

La Caisse de S. François d'Assise, autre paroisse d'Ottawa, possède aussi sa Caisse Populaire. Elle y fut organisée le 10 janvier 1911 et le 31 janvier 1912, son actif était de \$6,465.47, et son mouvement général de fonds, de \$19,939.02.

Je pourrais multiplier encore les exemples et vous parler de La Caisse Populaire de l'Avenir, dans le comté de Drummond, qui en deux mois a réalisé un actif de \$1,109.00, de celle de S. Joseph du Témiscamingue, paroisse de colons, qui en deux mois, elle aussi, a accumulé un actif de \$1,362.83, mais en voilà assez, je crois, pour vous prouver que les résultats de Lévis ont été même surpassés ailleurs, si on tient compte du chiffre de la population et du temps écoulé.

Si, maintenant, nous tournons nos regards vers l'Europe — et ici je n'entrerai dans aucun détail, me contentant de vous donner des chiffres en bloc — nous constatons que ce nouvel organisme financier mis au service du peuple travailleur a pris, dans ces quarante dernières années, un développement vraiment prodigieux, si l'on tient compte des obstacles qu'il a dû surmonter et des circonstances adverses qui ont maintes fois paralysé ses énergies. La statistique nous montre que le nombre de ces Caisses — là-bas on les appelle des Banques Populaires, ici on se sert du mot plus modeste de "Caisse" — s'élève à au moins 56,000 et que pour quatre pays seulement, l'Allemagne, l'Autriche, la France et l'Italie, le chiffre des opérations en 1908 s'élevait à la somme formidable de plus de quatre milliards six cents millions de piastres, et que le nombre des sociétaires dépassait trois millions d'individus. Ces organismes sont tellement féconds et les avantages qu'ils offrent sont si évidents que le Japon, qui s'ouvre à peine à la civilisation occidentale, les a adoptés et en favorise l'expansion par une loi votée en 1904, donnant, sous ce rapport, un exemple au Canada qui, par son Parlement, est resté en arrière et n'a pas su encore comprendre tout le parti que nos classes populaires pouvaient retirer de ces groupements économiques.

Jusqu'à présent je vous ai mis au courant des faits, des multiples avantages que le peuple a su en retirer. Permettez-moi maintenant d'appeler votre attention sur un autre ordre d'idée qui se rattache intimement à notre sujet. Ces Caisses ont-elles reçu l'approbation des sommités sociales soucieuses du bien-être moral et matériel des classes laborieuses? Certes oui et il me suffira de